

# ESPACES INTERMÉDIAIRES

Lieux de socialisation entre intérieur et extérieur, mi publics, mi privés

## • Objectifs

Faire découvrir à des élèves géomètres ou assistants architectes, souvent invités par leur formation à regarder de façon radicale la notion de limite, qu'il existe aussi des franges foncières ou bâties dont l'usage révèle une ambiguïté que l'on peut aussi considérer comme une richesse.

Proposer un autre partage entre l'espace public et l'espace privé en reconnaissant par exemple que les façades, les jardins, les clôtures, les cages d'escaliers, les perrons... composent et dessinent des espaces intermédiaires, des lieux de transition et de socialisation dans nos parcours urbains.



## • Contenus



L'exposé pose la question de l'articulation entre espaces publics et lieux privés. De nombreuses illustrations démontrent que le bâti, souvent privé, compose pleinement la notion de vue publique. A l'inverse le domaine public est fréquemment dédié à des usages riverains ou partagés. A l'extrême, certains espaces de transition sont promus au rôle d'exposition, résolument tournés, voire rayonnants vers le domaine public. Ainsi les espaces intermédiaires sont-ils les lieux et les enjeux d'équilibres faisant référence à des notions beaucoup plus subtiles que le simple tracé de la limite de propriété ; l'harmonie, la cohérence, la lisibilité des compositions urbaines peuvent alors être évoquées.

Une autre approche considère la mobilité et le parcours au fil duquel il nous est possible de lire toutes les nuances des entités urbaines et des richesses architecturales. Les premières s'expriment dans le vide apparent des espaces publics ; les secondes procèdent par le plein des volumes construits.

L'ensemble de l'exposé est argumenté de visuels très concrets puisant l'essentiel de leurs sources dans des illustrations « ordinaires » et proches des pratiques communes que peuvent côtoyer les élèves (habitat, lotissement, aménagements simples, créations contemporaines ou locaux existants).

## • Groupes concernés

- Effectif : jusqu'à 70 lycéens ou étudiants
- Durée : 1h30 dont 15 min pour les questions/réponses
- Etablissements : lycées, formations BTS ou IUT en lien avec le sujet traité.

## • Moyens engagés

Le CAUE utilise son propre matériel de projection (écran, vidéo-projecteur...). L'activité peut se dérouler au CAUE ou dans l'établissement scolaire (nécessité d'une pièce sombre pour les projections visuelles).

## • Observations - Références

Conférence débat : les élèves sont invités à regrouper leurs questionnements sur le sujet avant la conférence. Lycée de Sillac, toutes sections élèves géomètres et assistants architectes.